

UN RÉSEAU AGRIFAUNE ACTIF

La fédération des chasseurs est partenaire du réseau Agrifaune Centre et collabore aux études menées sur la gestion raisonnée des bords de champs, la mise en place de cultures intermédiaires piège à nitrate favorables à la faune sauvage.

Les travaux menés avec succès sur la gestion raisonnée des bords de champs ouvrent de nouvelles perspectives en matière d'aménagement des territoires et seront déployés à l'échelle des communes de Tillay-le-Péneux et d'Illiers-Combray en 2018.

La fédération participe également aux travaux menés par le conseil départemental d'Eure-et-Loir pour la valorisation d'espaces naturels sensibles et la sensibilisation des



collectivités locales à l'aménagement durable de leur territoire (remembrements, valorisation des terrains communaux et mise en place de la trame verte et bleue).



Gestion des populations de Perdrix grise

En Eure-et-Loir, la Perdrix grise est gérée par un plan de chasse départemental depuis 1995. Ce plan de chasse prévoit un nombre maximum d'oiseaux à prélever. Ces quotas de prélèvements sont fixés en fonction de critères établis (nombre de jeunes par poule de printemps et nombre de couples aux 100 ha).

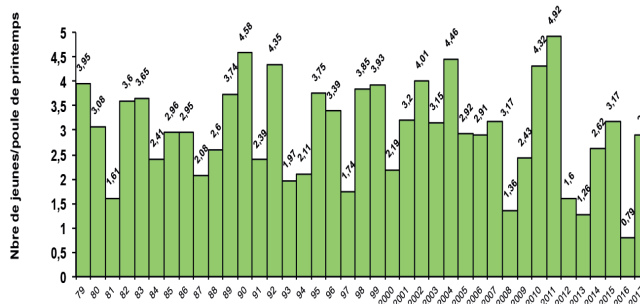
Chaque année, les populations de perdrix grise sont suivies par comptages de printemps et échantillonnages d'été.

En 2017, les conditions climatiques printanières laissaient présager une bonne reproduction. Mais avec un indice de 2.9 jeunes par poule de printemps, les espoirs ont été déçus et la reproduction de l'espèce n'a pas permis un renouvellement suffisant des populations. Pour obtenir un taux de renouvellement efficace des populations de Perdrix grise il faut que l'indice de reproduction soit au moins de 4 jeunes par poule de printemps.

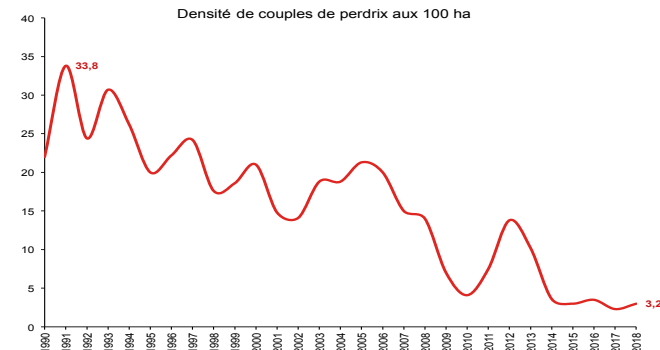
Malgré tout, le bilan des comptages de printemps 2018 se soldent par une hausse de la densité de couples reproducteurs, la densité moyenne passe de 1.8 couples au 100 ha en 2017 à 3.2 couples au 100 ha en 2018. Cette hausse s'explique en partie par les lâchers de repeuplement effectués sur 60 000 ha.

Les conditions climatiques de ce printemps avec de fortes précipitations dans certains secteurs du département n'engagent pas à l'optimisme. Le résultat de la reproduction sera très hétérogène et dépendant des niveaux de précipitations de chaque secteur.

Evolution des Echantillonnages "PERDRIX" depuis 1979



Densité de couples de perdrix aux 100 ha



FRANC SUCCÈS POUR L'OPÉRATION DE RENFORCEMENT DE POPULATION

En 2017, la fédération a lancé un vaste programme de renforcement de population de perdrix, 17 500 oiseaux ont été lâchés sur une surface de 60 000 ha.

223 territoires ont signé la convention de renforcement de population. Cette convention prévoit la possibilité pour les territoires signataires de prélever 20% des oiseaux introduits.

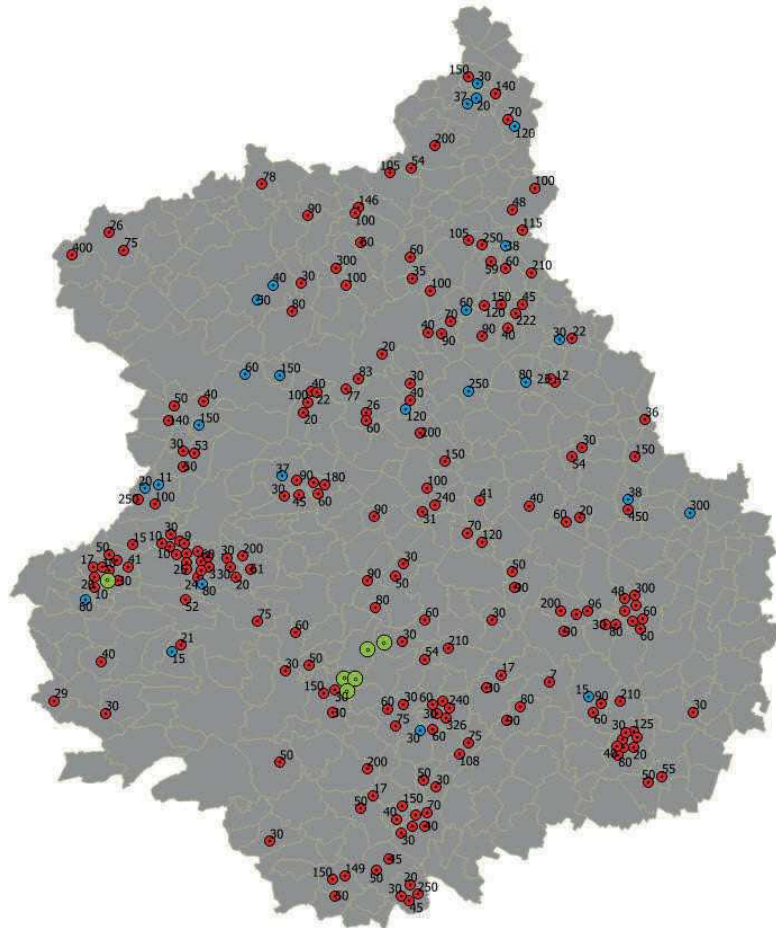
Pour la saison de chasse 2017/2018, ce sont 3 262 oiseaux qui pouvaient être prélevés.

394 perdrix ont été prélevées (12.1% des attributions), 300 perdrix étaient baguées et correspondent aux oiseaux réintroduits (76% du tableau de chasse) et 94 en étaient dépourvues (24% du tableau de chasse). Un défaut dans la fixation des bagues ayant été constaté, il est difficile de conclure sur le nombre d'oiseaux naturels prélevés par la chasse.

A noter cependant que 70% des territoires ayant la possibilité de prélever des perdrix ont choisi de ne pas chasser l'espèce et ne sont pas venus retirer leurs bracelets.

Conformément aux dispositions de la charte de renforcement, l'ensemble des territoires ont remonté à la fédération leurs prélèvements et ont organisé des comptages au printemps 2018.

Sur ces territoires, les densités



Legende

- 203 Conventions GIC (89%)
- 25 Conventions hors GIC (11%)
- Perdrix du conservatoire - 1635 Ha - 350 oiseaux - 21 perdrix/100 Ha

Carte des lâchers de renforcement de population de Perdrix grise

passent de 1.8 couples au 100 ha à 3.5 couples au 100 ha, tandis que sur les autres territoires la densité passe de 1.8 à 2.2 couples au 100 ha.

Cet accroissement de population, même modeste, est un premier résultat encourageant.

Les résultats d'échantillonnage sont attendus avec impatience malgré des précipitations orageuses très défavorables dans certains secteurs du département.

Cependant quelques compagnies ont d'ores et déjà été observées avec des reproducteurs porteurs de bague et donc issus des renforcements de l'été 2017.

Un nid avec 16 œufs a été sauvé par le conservatoire après la prédation de la poule qui était baguée et issue d'un lâcher de 2017.

Pour cet été 2018, 25 770 oiseaux seront réintroduits sur 83 520 ha.

Plus de 82% des territoires ont reconduit leurs opérations de renforcement. Ce fort taux de reconduction est également un signe positif, révélateur de la motivation retrouvée de ces territoires pour la gestion de la Perdrix grise.

154 territoires ont signé pour la première fois une convention. Cette opération remporte un vif succès auprès des territoires qui reprennent goût et espoir dans la gestion de l'espèce.

	Territoires avec renforcement	Territoires sans renforcement
Surface comptée	58 418 ha	21 333 ha
Nombre d'oiseaux vus	4 254	1 005
Densité 2017	1.8 couples au 100 ha	1.8 couples au 100 ha
Densité 2018	3.5 couples au 100 ha	2.2 couples au 100 ha
Evolution	Plus 95%	Plus 22%



DES NOUVELLES DU CONSERVATOIRE.



Créé en 2014, le conservatoire des souches naturelles de Perdrix grise a la double ambition de permettre le sauvetage des nids détruits au cours des travaux agricoles et de repeupler, avec les oiseaux issus de ces nids ou leurs descendants directs (F2), les territoires les plus démunis. Installé à Bouville, le conservatoire a « produit », en 2017, 910 œufs, qui ont donné naissance à 630 poussins, 120 oiseaux ont été conservés pour la reproduction 2018, et 350 oiseaux ont été introduits sur le GIC Loir et L'Ozanne. En 2018, la société de chasse d'Auneau a rejoint le Conservatoire, avec 15 couples reproducteurs.

Fin juin, le site d'Auneau avait produit 300 œufs. Le taux d'éclosion est de 73%. Les oiseaux seront introduits sur le territoire de la société de chasse d'Auneau et une partie sera conservée pour constituer le stock de reproducteurs pour 2019. En ce qui concerne le site de Bouville, fin juin 1 100 œufs ont été produits par 32 couples de reproducteurs. Le taux d'éclosion est de 77%.

Une partie des perdreaux nés cette année sera conservée pour constituer le stock de reproducteurs pour 2019 (notamment les oiseaux issus de nids « sauvages ») et l'autre partie sera lâchée sur les territoires du GIC.

Ce printemps, 4 nids ont été sauvés grâce à l'appel d'agriculteurs vigilants :

- Un nid de 16 œufs à Combres, la poule avait été prédatée. Elle était baguée et issue des lâchers de renforcement de 2017. 13 perdreaux ont éclos.
- Un nid de 14 œufs à Dancy.
- Un nid de 17 œufs à Levesville la Chenard.
- Un nid de 14 œufs à Frétigny.

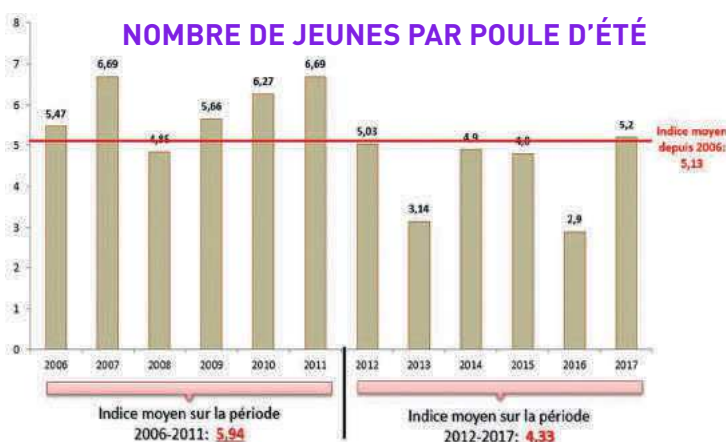
Le conservatoire des souches naturelles de Perdrix grise ne fonctionne qu'avec la motivation et le bénévolat de quelques chasseurs passionnés. La fédération des chasseurs remercie vivement ces passionnés pour leur engagement et leur dévouement à la sauvegarde de la Perdrix grise d'Eure-et-Loir.



Gestion des populations de Faisan commun

Une baisse significative de l'indice de reproduction depuis 2012

Depuis six ans, le Faisan commun montre quelques signes de faiblesse en matière de reproduction. La moyenne des indices enregistrés depuis 2012 plafonne à 4.3 jeunes par poule d'été. Ce taux, en dessous de la moyenne observée depuis 2006 (5.13 jeunes/poule) est très nettement inférieur à celui de la période 2006/2011 qui affichait une moyenne de presque 6 jeunes/poule (5.94). Cette différence, de plus de 1.6 jeunes entre les deux périodes, peut expliquer à elle seule l'érosion des densités observée depuis 2012. Reste à en déterminer les causes.



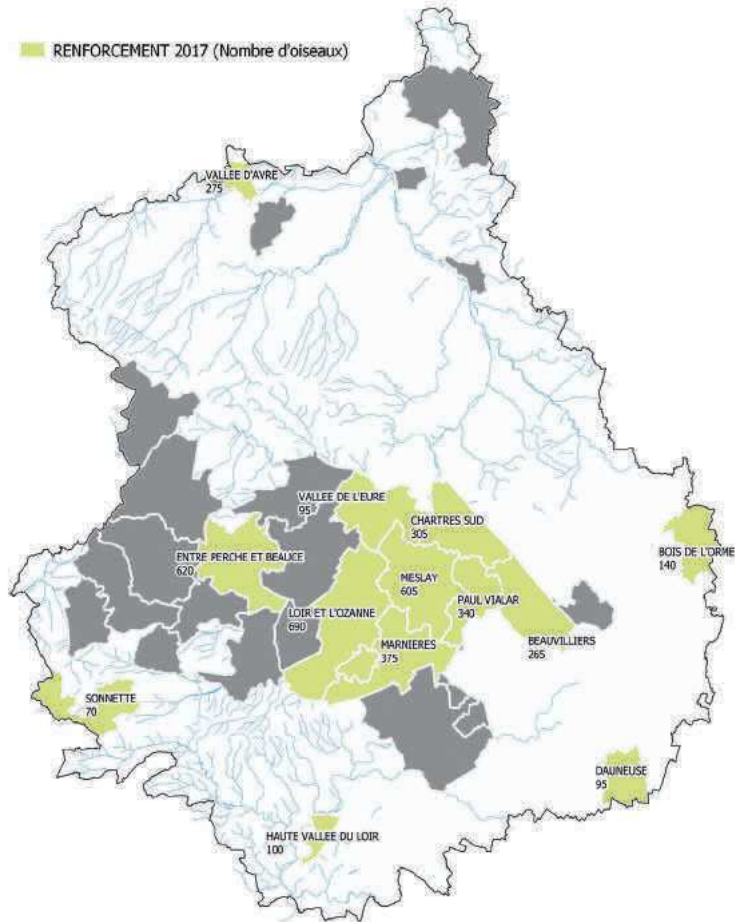
Les groupements d'intérêt cynégétique ont réagi à cette situation en diminuant fortement les niveaux de prélèvements par la chasse. Malheureusement, le

seul levier des prélèvements permet tout juste de maintenir les densités sans inverser la tendance

Devant ce constat, un certain nombre de GIC ont demandé à pouvoir renforcer leurs populations naturelles avant que les densités ne soient trop faibles pour espérer remonter la pente. La fédération, en partenariat avec le conservatoire des souches de l'ONCFS a donc organisé à l'été 2017 un renforcement de population en réintroduisant plus de 4000 oiseaux F2 de souche naturelle. Cette mesure ponctuelle fût accompagnée d'une fermeture de la chasse sur certaines communes ou de l'autorisation de tirer seulement quelques coqs. Malgré ces efforts et le taux reproduction de 5.2 de jeunes/poule en 2017, la population départementale voit ces effectifs diminuer de 6 % en 2018.



Actions de renforcement au sein des unités de gestion

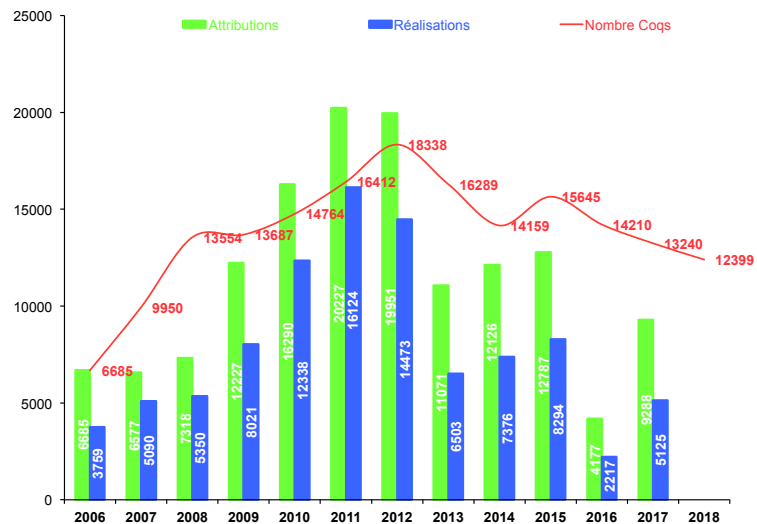


UNE CONJONCTURE DÉFAVORABLE ET LA DYNAMIQUE S'INVERSE...

L'origine de la baisse du succès reproducteur est toujours difficile à démontrer et probablement multifactorielle:

- Des conditions météorologiques défavorables avec une succession de printemps froids et humides (2013 et 2016 enregistrent les indices records de seulement 3.14 et 2.9 jeunes/poule);
- Une absence de très bonne reproduction (aucun indice supérieur à 5.2) alors que la période 2006/2011 enregistre trois années exceptionnelles avec des indices supérieurs à 6 voire 6.5;
- Un changement de la politique agricole entraînant la disparition de 50 % des jachères faunes sauvages au profit des surfaces équivalentes topographiques puis des SIE. Sachant que les deux tiers des surfaces étaient implantées sur les unités de gestion faisans, plus de 1300 ha d'aménagements spécifiques à l'espèce ont disparu en l'espace de trois ans, soit 1% de la surface de plaine;

Suivi de la population départementale de Faisan commun



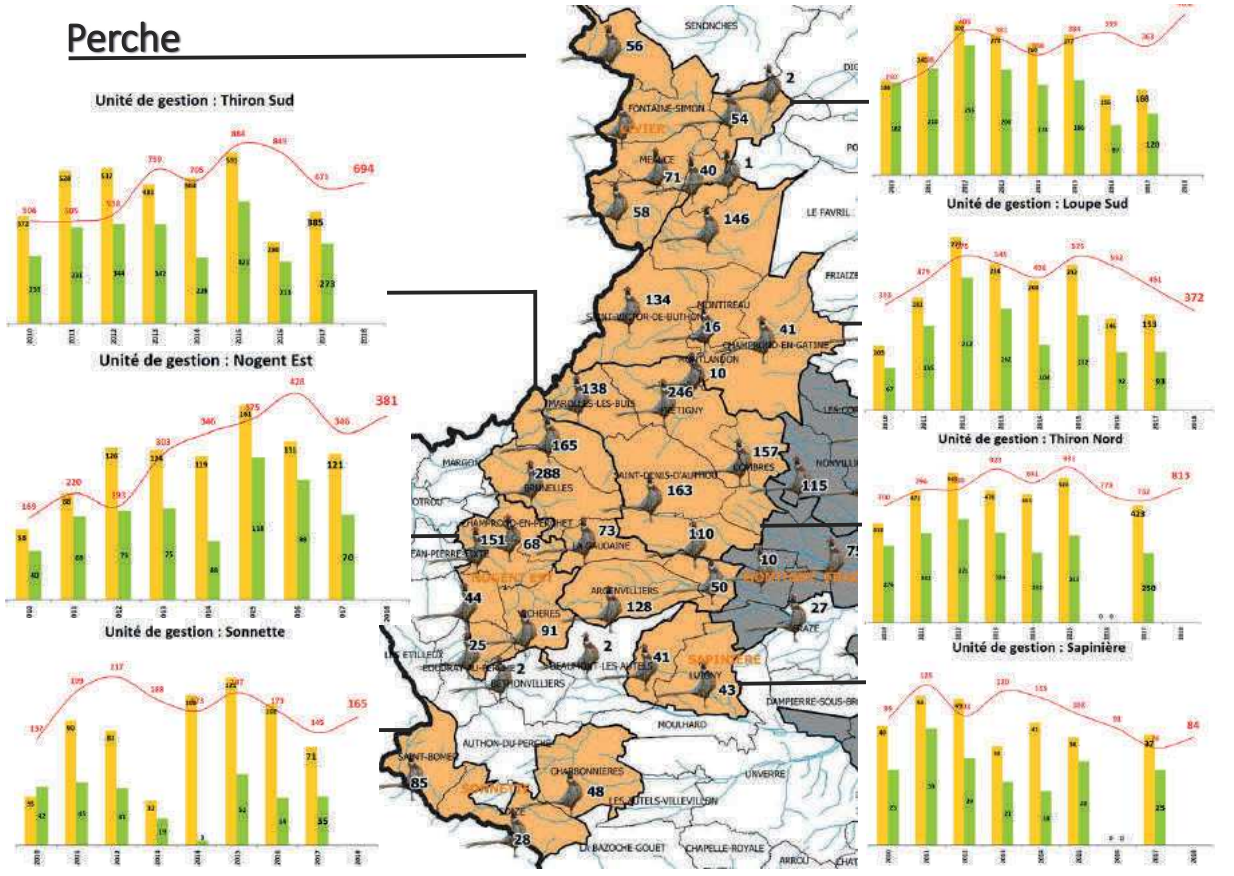
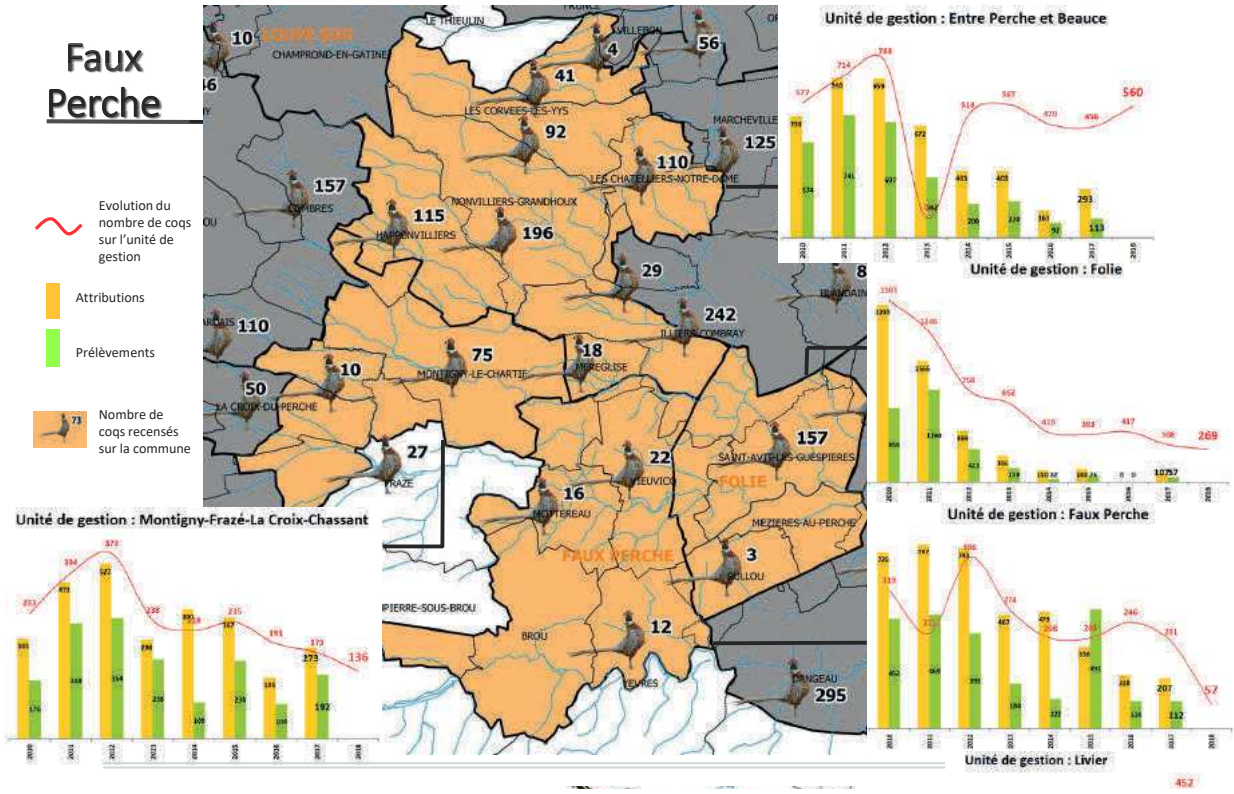
- Un impact plus important de la prédation avec notamment une augmentation constante des populations de renards dont l'indice kilométrique a progressé de 175 % ces dernières années.

Il est certain que la conjonction de ces facteurs défavorables peut suffire à inverser la dynamique des populations. D'un point de vue générale le constat est le même pour toutes les espèces d'avifaune de plaine. Les dernières études du CNRS et du Museum

national d'histoire naturelle le confirment, les populations d'oiseaux vivant en milieu agricole ont perdu un tiers de leurs effectifs en 17 ans et les plaines cultivées deviennent de vrais déserts.

Dans ce contexte, il est impératif de ne pas baisser les bras et l'aménagement du territoire et la régulation des prédateurs sont plus que jamais d'actualité. Ces mesures restent les fondamentaux de la sauvegarde des populations de petit gibier naturel.

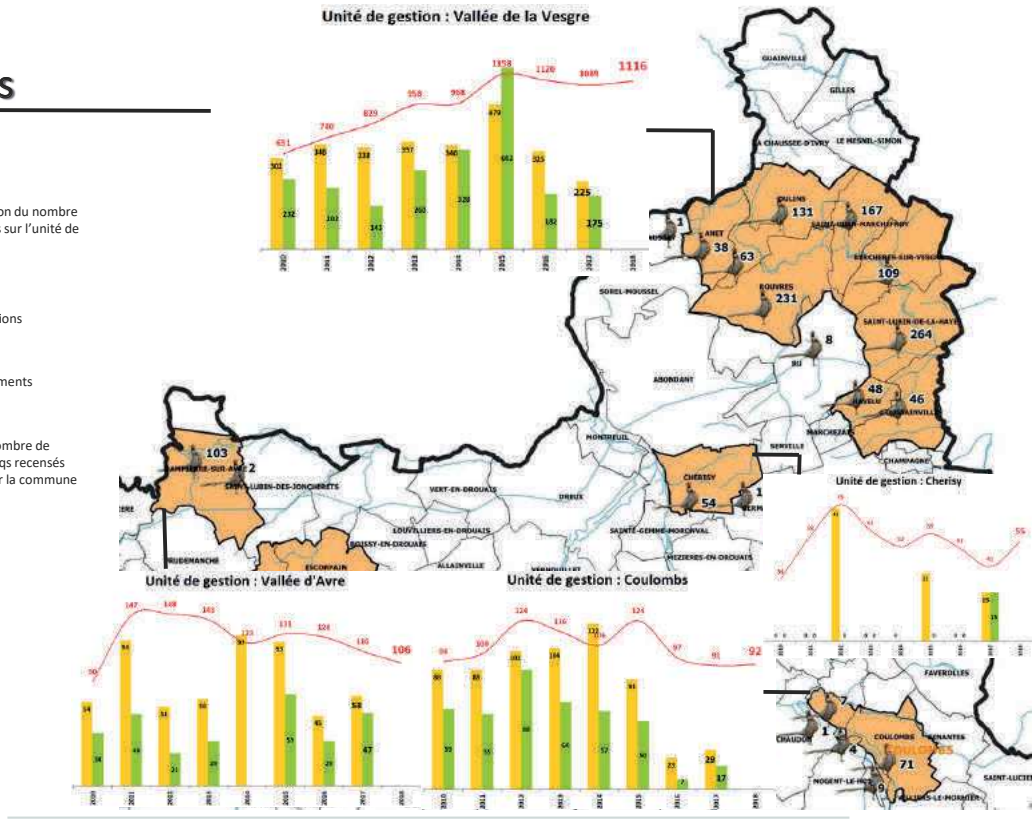
SUIVI DES POPULATIONS DE FAISAN COMMUN PAR UNITE DE GESTION



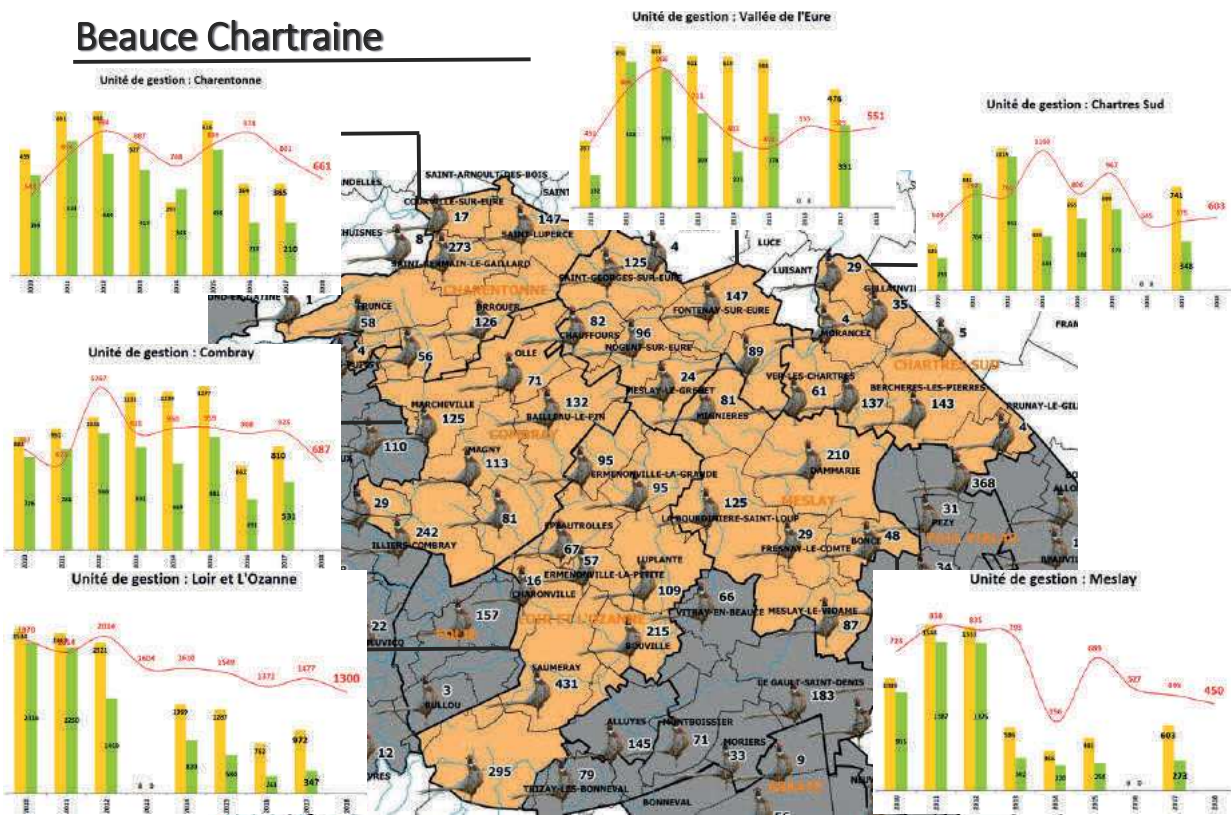
Drouais

Evolution du nombre de coqs sur l'unité de gestion

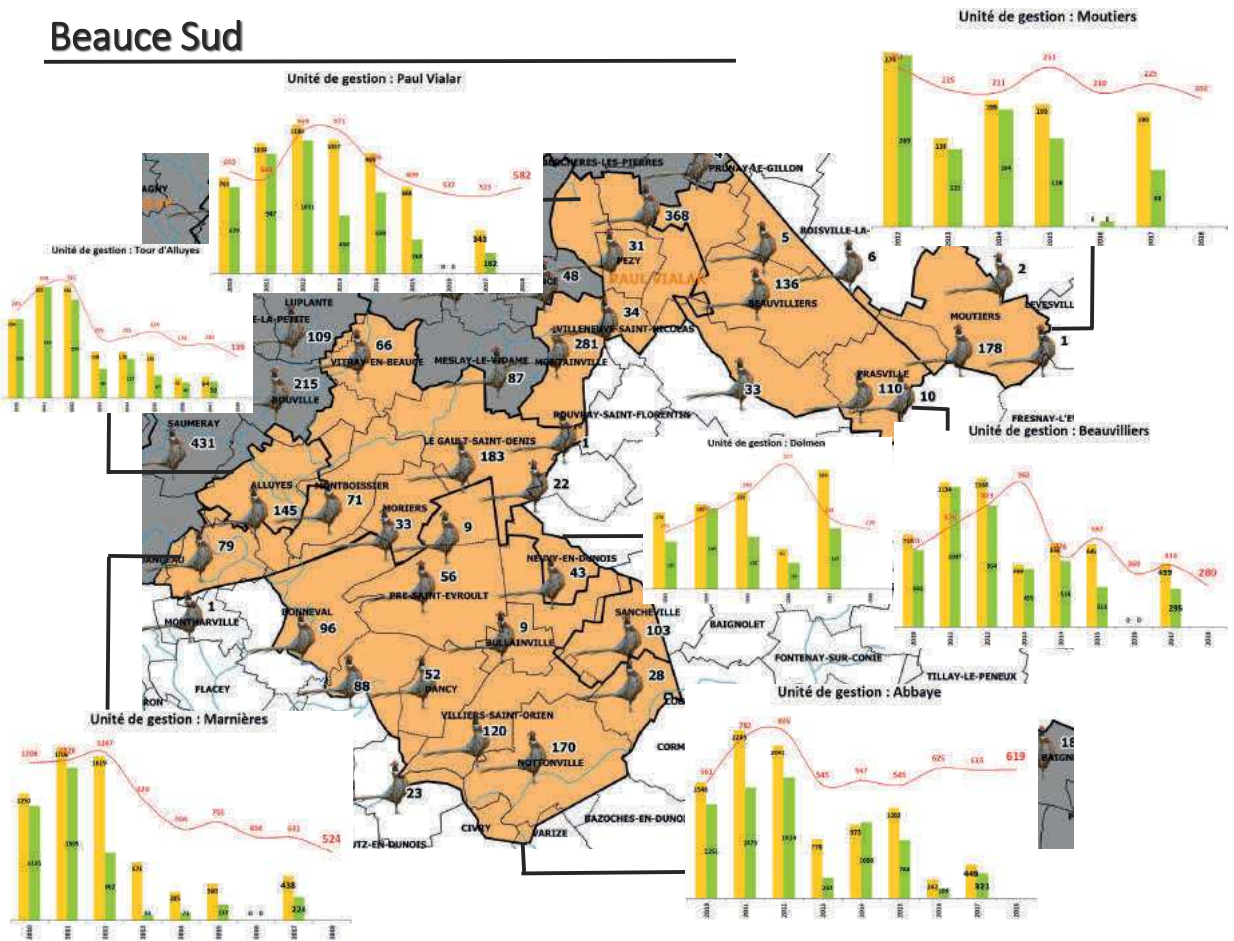
- Attributions
- Prélèvements
- 73 Nombre de coqs recensés sur la commune



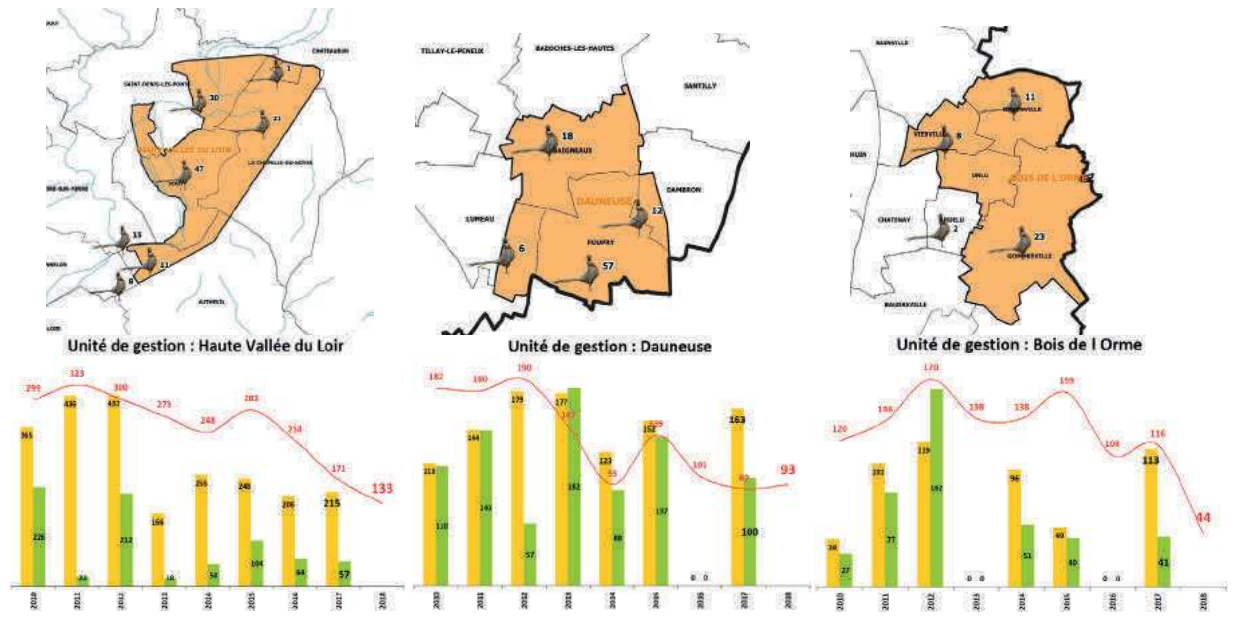
Beauce Chartraine



Beauce Sud



~ Evolution du nombre de coqs sur l'unité de gestion
 Attributions
 Prélèvements
73 Nombre de coqs recensés sur la commune



CERTAINES COMMUNES RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS PLUS INQUIÉTANTES...

Si l'indice départemental est plutôt mauvais depuis 2012, il est catastrophique pour certaines communes du département. C'est le cas sur le GIC de la Folie, GIC emblématique, abritant une population de faisans naturels présente depuis la fin du 19^{ème} siècle.

En 2003 (pic historique de densité), 2 274 coqs étaient recensés sur les 270 ha de bois et 2 700 ha de plaine que comptent le GIC. Le dernier recensement, effectué sur 1 200 ha en mars 2018 fait état de seulement 269 coqs.

À l'image du département, les surfaces aménagées ont fortement diminué.

Du côté de la prédation, l'impact semble plutôt modéré, la dernière étude par radiopistage menée par l'O.N.C.F.S entre 2013 et 2016 confirme un taux de survie annuel des oiseaux de l'ordre de 61 %. Ce taux est bien supérieur à celui des autres sites suivis dans le cadre de la même étude et qui affichent pourtant de meilleures dynamiques de population (Taux de survie de seulement 44 % dans l'Eure et 53 % dans l'Oise).

Concernant la reproduction, les indices observés depuis 2013 sont systématiquement très mauvais et nettement inférieurs à ceux observés sur le département malgré des conditions climatiques similaires.

Les échantillonnages révèlent un pourcentage de poules sans jeune important, 40 % en 2015, 34 % en 2016, 22 % en 2017.



En parallèle, le suivi effectué par radiopistage a laissé entrevoir chez quelques poules (4) une absence supposée de nidification. Ces observations ont conduit la fédération à mener plus loin les investigations en faisant analyser les cadavres de 24 faisans prélevés à la chasse ou trouvés morts dans le cadre du suivi (prédation, collision...).

Parmi les résultats d'autopsies, 3 cadavres ont révélé la présence de tuberculose aviaire. Aujourd'hui, il est difficile d'établir un lien direct entre cette maladie et le mauvais indice de reproduction observé. Toutefois, sa présence sur le site est un élément qui pourrait expliquer un mauvais état sanitaire des oiseaux, entraînant des facultés réduites à la reproduction.

Cette maladie, surtout présente en élevage fermier, basse-cour, est une maladie infectieuse dont les mycobactéries peuvent résister plusieurs années dans le sol. Elle peut toucher toutes les espèces d'oiseaux, sauvages comme domestiques. Les fèces constituent le principal siège infectieux, et la transmission se fait essentiellement par voie orale.

En élevage la maladie ne se traite pas, les principales actions consistent à

éliminer les individus, désinfecter les parcours et effectuer un vide sanitaire chez plusieurs mois (difficile d'appliquer ces mesures en pleine nature). Il convient donc d'éviter au maximum les concentrations d'oiseaux, notamment aux points d'agrains en favorisant un agrainage linéaire à la volée.

Concernant la présence de cette maladie sur la zone, il est à ce jour impossible de déterminer son origine, plusieurs hypothèses sont évoquées, transmission par des oiseaux migrateurs, des oiseaux de basse-cour, par le lâcher de gibier ou l'épandage de fientes de volailles.

Depuis 2016, les quelques analyses réalisées sur des communes limitrophes (St Eman/Nonvilliers Grandhoux) n'ont pas révélé la présence de tuberculose aviaire. Pour la saison prochaine, la fédération prévoit de mettre en place un plan d'échantillonnage sur les GIC voisins afin de récolter des cadavres pour autopsies. L'objectif sera de déterminer si la présence reste localisée ou si elle s'étend aux territoires voisins. Les GIC du Combray, Entre Perche et Beauce et Loir et l'Ozanne seront donc sollicités dans le cadre de ce suivi.

Gestion des populations de Lièvre d'Europe

Le Lièvre d'Europe est présent sur l'ensemble du département avec de fortes variations de densités.

Depuis 2013 l'espèce est gérée par un plan départemental de gestion cynégétique.

Après quatre années de baisse successive, l'indice kilométrique départemental se stabilise à 10.45 lièvres/km. De fortes variabilités entre unité de gestion subsistent mais une majorité d'entre elles affiche des tendances en hausse et laisse entrevoir de meilleurs horizons.

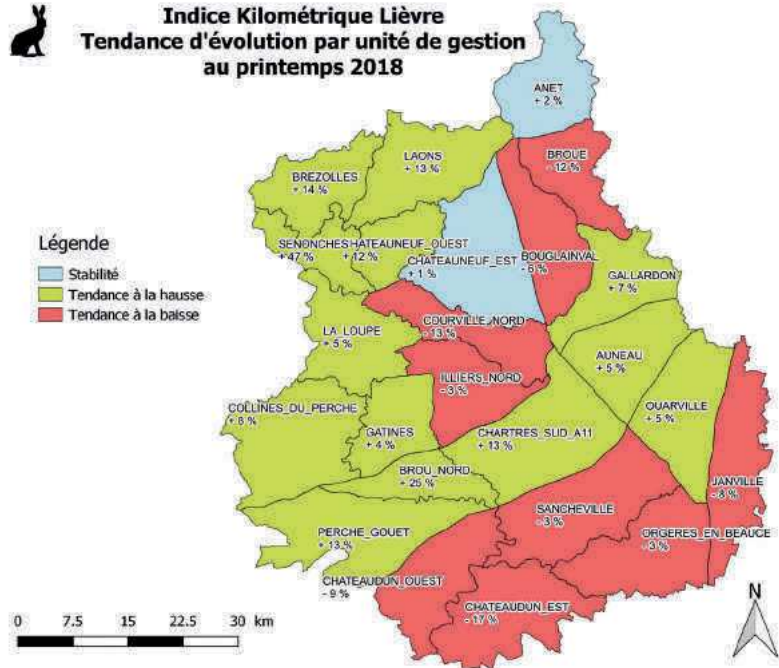
En 2018, l'indice minimum est enregistré sur la commune de Charpont avec 0,99 lièvre au kilomètre. L'indice maximum est enregistré sur la commune de Champagne avec un indice kilométrique moyen de 52.7 lièvres/Km.

Concernant les battues à blanc, les Groupements d'Intérêt Cynégétique retournent des données sur près de 85 000 ha. L'analyse de ces données sur les cinq dernières années laisse apparaître une baisse de la densité de l'ordre de 27 %. Ces méthodes, à la base utilisées pour la perdrix, ne sont pas spécialement adaptées pour le dénombrement des lièvres. Les variations interannuelles sont importantes et souvent causées par différents biais (hauteur de la végétation, nombre de participants, conditions météorologiques). Toutefois, sur la période étudiée, les deux méthodes donnent une tendance à la baisse équivalente avec de plus grande variabilité pour les battues à blanc.

D'un point de vue général, la tendance est toujours à la baisse sur les secteurs à très forte densité. C'est le cas sur les derniers gros noyaux de population comme le Sud du GIC du Combray, le GIC du Royneau ou le GIC des Bruyères qui enregistrent une baisse régulière des IK depuis maintenant 4 ans.



Indice Kilométrique Lièvre
Tendance d'évolution par unité de gestion au printemps 2018



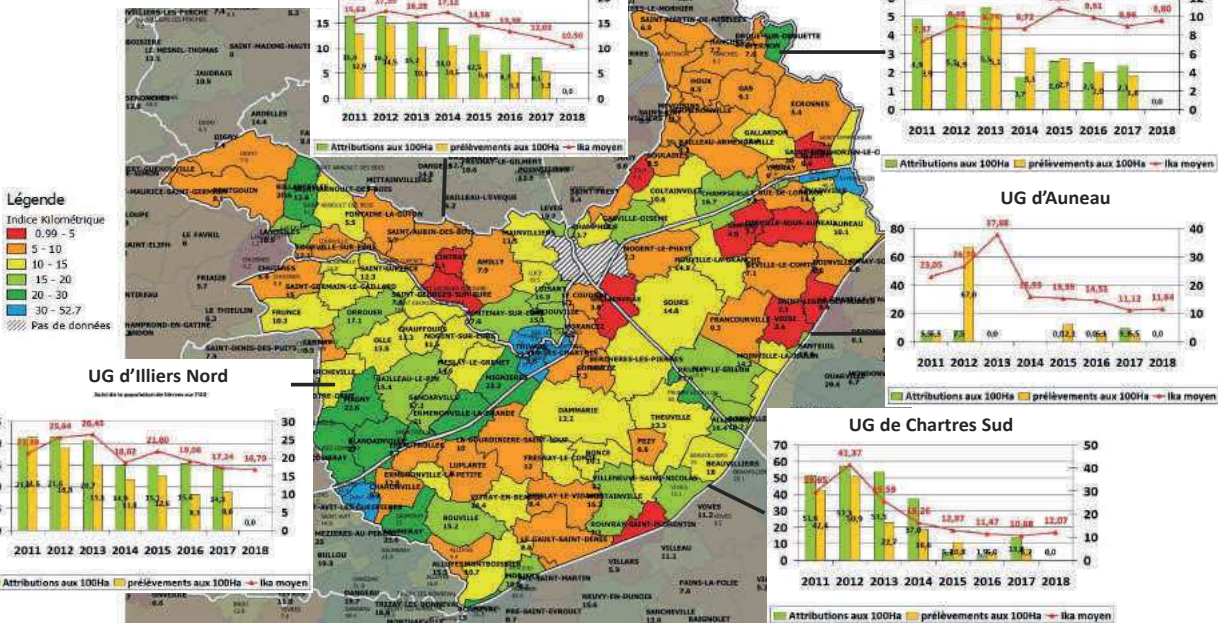
Suivi de l'indice kilométrique départemental et de la densité de lièvres aux 100 Ha (comptages de printemps)



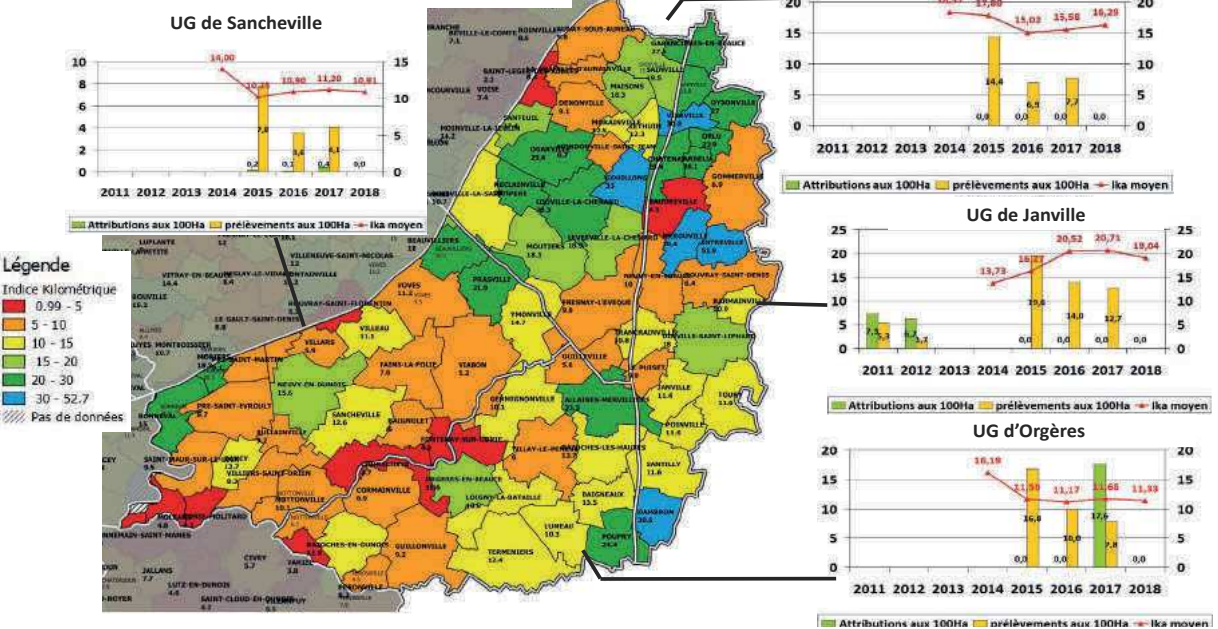
A l'inverse, certains territoires voient leurs efforts récompensés avec de belles progressions de population faisant suite à une diminution importante des niveaux d'attributions et de prélèvements. Ces hausses semblent se confirmer pour

la deuxième année consécutive. L'unité de gestion de Brou Nord illustre cette tendance avec les communes de Bullou et Dangeau qui voient leurs indices progresser de façon significative.

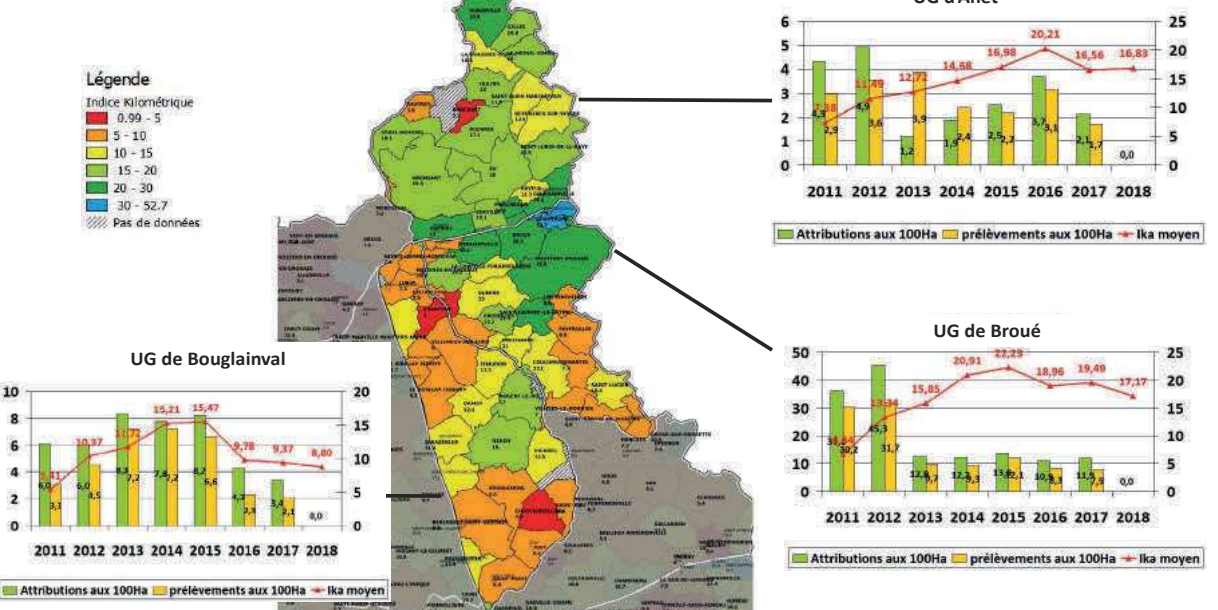
Beauce Chartraine



Beauce Sud

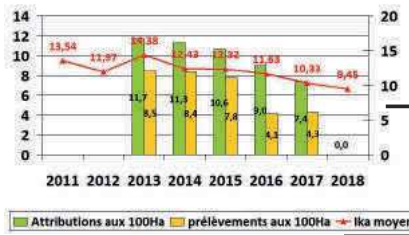


Drouais

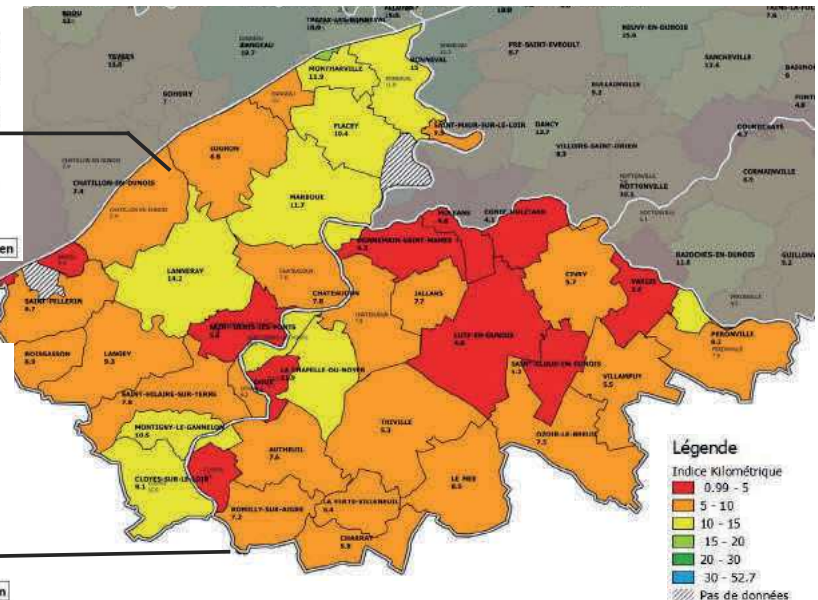
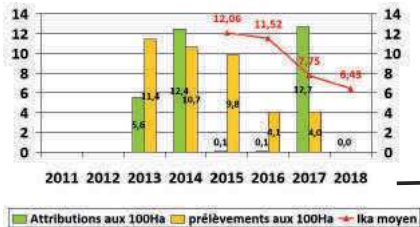


Dunois

UG de Chateaudun Ouest



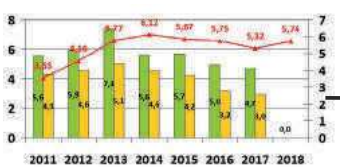
UG de Chateaudun Est



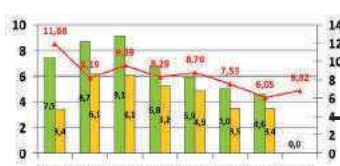
UG La Loupe



UG Collines du Perche



UG Perche Gouet



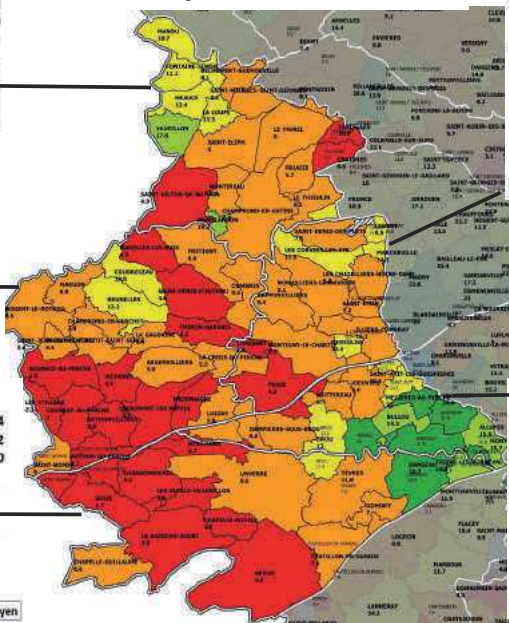
UG de Brezoles



UG de Senonches



Perche / Faux Perche



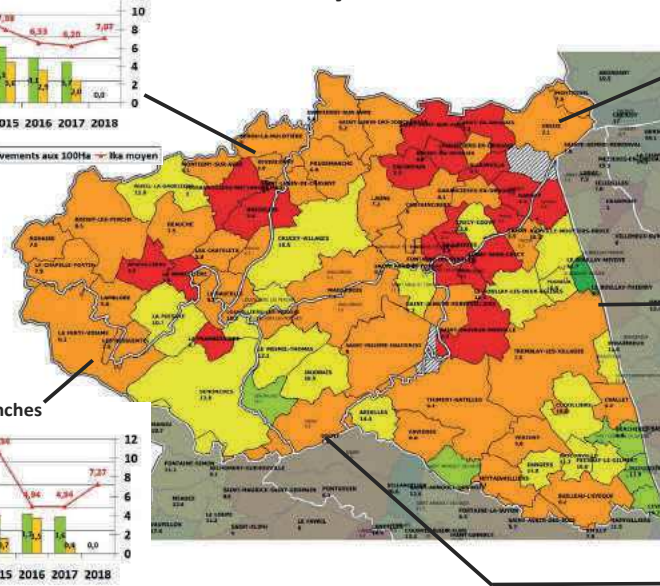
UG Gatine



UG Brou Nord



Thymerais



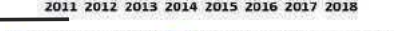
UG de Laons



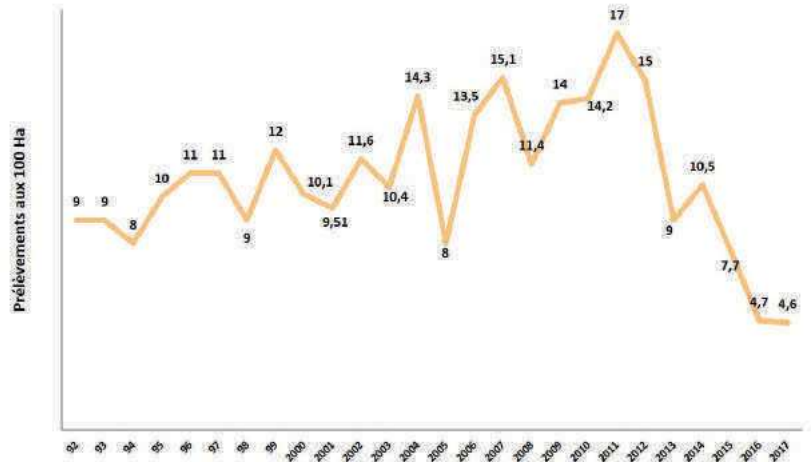
UG de Chateaufort Est



UG de Chateaufort Ouest



La saison 2017/2018 s'est soldée par un prélèvement de 4,6 lièvres aux 100 ha avec néanmoins un taux de réalisation de 52% reflétant la prudence d'une grande majorité de territoires dans leurs prélèvements. Ce niveau de prélèvement est historiquement le plus faible jamais enregistré. Le faible taux de réalisation reflète aussi pour certaines communes, une discordance entre le niveau des attributions et le niveau des populations. Sur ces communes, le plan de gestion ne va pas jouer son rôle de « garde-fou » en limitant des prélèvements excessifs.



DES NOUVELLES DU RÉSEAU

Ces dernières saisons restent marquées par une forte absence de jeunes lièvres dans les tableaux de chasse. Cette tendance est observée au niveau national. Elle fait l'objet de toute l'attention du réseau national lièvre réunissant l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et différentes fédérations des chasseurs. En 2018 le réseau lièvre comptera 28 sites d'études.

En 2016, le réseau a pu établir un lien entre l'excès de précipitations du mois de mai et la mauvaise reproduction, notamment dans les milieux à dominante céréalière.

En 2017, malgré une météo clémente au mois de mai, 17 sites sur les 26 étudiés par le réseau affichent un pourcentage de jeunes dans les tableaux de chasses inférieur à 50%. Dans ce contexte, les prélèvements réalisés par la chasse contribuent probablement à entamer le capital reproducteur.

- Ce constat soulève deux interrogations:
- Sommes-nous en présence d'un déficit de naissances lié à une baisse de la fertilité des reproducteurs ?
 - Le taux de survie des jeunes serait-il en forte diminution ?

Une première étude sur le suivi de lièvres équipés de GPS a débuté en Picardie au printemps 2016. Au terme



Source: Réseau lièvre ONCFS/FDC

Céréalière (\geq 50% de céréales)	1	Beauce
	2	Champ. Berrich.
	3	Gâtinais
	4	Juniville
	5	Neuvillois
	6	Plateau picard
	7	Santerre
Diversifié ($<$ 50% de céréales)	8	Authion
	9	Bas Verdon
	10	Bourbonnais
	11	Lauragais
	12	Plain. Valence
	13	Rouillacois
	14	Vertillacois
	15	Villerealais
Herbager (\geq 75% d'herbages)	16	Basin du Puy
	17	Causse Comtal
	18	Champsaur
	19	Charolais
	20	Marche
	21	Planéze
	22	Plateau Jura
	23	Sauveterre
Mixte (\geq 80% herbages + maïs + céréales)	24	Bocage
	25	Monts lyonnais
Viticole (\geq 67% de vigne)	26	Vendelais
	27	Comtat
	28	Minervois



de 2 années de suivi, le taux de survie annuelle des lièvres équipés (tout âge confondu) est estimé à 54 %. Une mortalité plus élevée est observée sur les mois d'août et septembre. Cette première étude se révèle riche d'enseignement concernant l'utilisation des premiers colliers GPS sur l'espèce et sur les déplacements que peuvent opérer certains animaux. Cependant, le suivi des très jeunes levreaux demeure impossible au vu de la difficulté à les capturer et à les équiper d'un dispositif adapté.

En parallèle, un suivi sur la fécondité des hases à travers le prélèvement et l'analyse d'utérus devrait être intégré sur différents sites du réseau. Concernant les maladies, la Brucellose fera l'objet d'un suivi particulier, plusieurs cas sont identifiés au niveau national et notamment en région Centre Val de Loire. Cette maladie peut occasionner des lésions sur certains organes reproducteurs (ovaires, testicules).

RETOUR SUR 5 ANNÉES DE SUIVI SANITAIRE

Depuis cinq ans le prélèvement lièvre départemental a fortement chuté.

Sur la même période, les différentes méthodes de suivi de population laissent transparaître une tendance à la baisse des effectifs reproducteurs. Enfin, depuis trois ans, une « disparition » de lièvres à partir de la moisson, est constatée sans pour autant observer de fortes mortalités ou la présence de foyers de maladies plus importants à cette période de l'année. Dans ce contexte, il semble opportun de revenir sur les résultats des différentes autopsies réalisées ces dernières années dans le cadre du réseau SAGIR.

Sur la période 2013/2017, 47 lièvres ont été autopsiés afin de déterminer l'origine de leur mort. Hormis 4 individus dont les causes de la mortalité étaient traumatiques, 43 cadavres ont fait l'objet de recherche concernant les principales maladies suspectées chez l'espèce.

Tous les secteurs du département sont concernés.

La récolte des cadavres n'a pas fait l'objet d'une campagne de sensibilisation particulière. Elle émane d'une démarche spontanée des détenteurs de droits de chasse. Certains, plus sensibles à la gestion de l'espèce, se montrent plus réactifs pour signaler la présence de mortalités extra-cynégétiques.

Les résultats des autopsies sont représentés sur le graphique joint.

RÉSULTATS DES AUTOPSIES

Dix cas de broncho-pneumonie sont observés sur la période, dont 50 % sur l'année 2017. Elles arrivent en première place avec 23 % des cas de mortalités. Elles peuvent être d'origine bactérienne (*Pasteurella*) ou secondaire à des maladies virales ou hémorragiques. *Pasteurella* est observée sur 5 cadavres, à Billancelles en mai 2014, Crucey en mai 2016, Rouvres en mai 2016 et mai 2017, Le Boullay Mivoye en septembre 2017.

Six cas de mortalités liés aux maladies hémorragiques sont comptabilisés dont 4 sur la seule année 2016.

Deux cas d'EBHS sur les communes de Gallardon et Villiers le Morhier en juillet et novembre 2016, 1 cas de RHD V2 sur la commune de Pré Saint Evroult en septembre 2016.

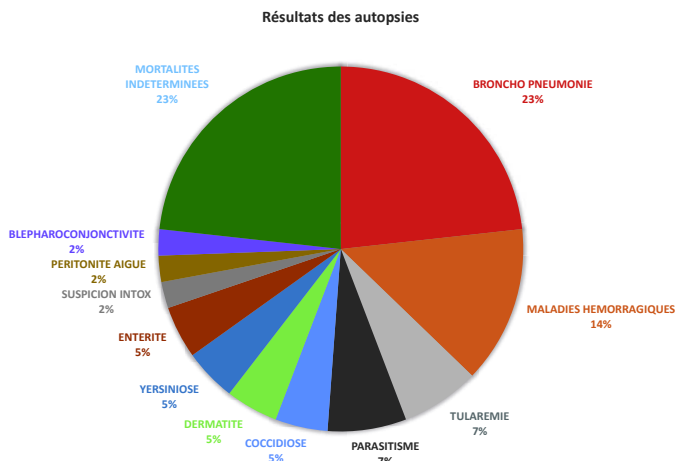
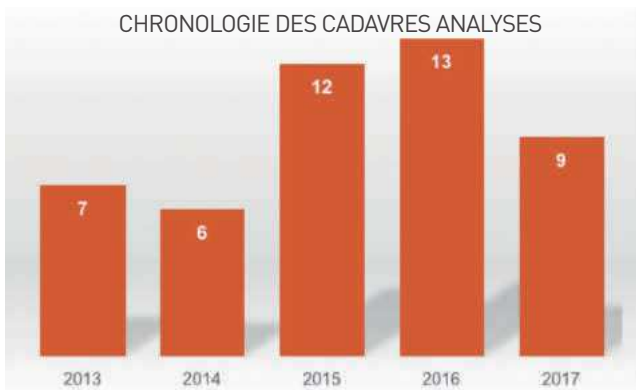
Trois cas présentaient des symptômes de trachéite hémorragique sans pouvoir identifier la maladie (Moléans en février 2014, St Germain le Gaillard en mars 2015 et Fontenay sur Conie en février 2016).

Les trois cas de tularémie sont identifiés sur la partie Sud-Ouest du département et sur une période rapprochée, janvier 2015 sur la commune de Bullou, février 2015 sur la commune de Beaumont les Autels et mars 2015 sur la commune de la Chapelle du Noyer.

Tous les lièvres analysés depuis mars 2015 présentent des tests négatifs à la Tularémie.

En conclusion, l'ensemble des pathologies connues sur le lièvre sont présentes sur le département. Aucun foyer épidémique n'a été identifié.

La diversité des pathologies rencontrées nécessite une vigilance particulière des gestionnaires de territoire afin de maintenir une bonne veille sanitaire sur l'espèce.





Suivi des populations de Bécasse des bois

Afin de mesurer les prélèvements de bécasses des bois, d'améliorer la connaissance de l'espèce et assurer la pérennité de sa chasse, un prélèvement maximal autorisé de la Bécasse des bois a été instauré sur l'ensemble du territoire métropolitain en 2011.

Pour la campagne 2016-2017, 3 888 chasseurs ont chassé l'espèce et 1 207 d'entre eux ont prélevé 3446 bécasses dont 1617 en Eure-et-Loir.

L'essentiel des prélèvements de Bécasse des bois a lieu sur le mois de novembre et décembre avec un pic de prélèvement au cours de la 2ème quinzaine de novembre.

Les prélèvements de bécasse sont en nette progression sur 2016-2017 après une année 2015-2016 très défavorable pour l'espèce.

Pour 2017-2018, l'ensemble des carnets de prélèvement n'ont pas encore été retournés à la fédération mais les prélèvements déclarés par les territoires sont de l'ordre de ceux de l'an dernier avec plus de 1 600 bécasses de prélevées dans le département.

